

Pêches de sauvetage : sauver les poissons... pour mieux les mettre en concurrence ?

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

A la suite de l'épisode de sécheresse de l'été 2026, plusieurs pêches de sauvetage ont été réalisées dans les cours d'eau jurassiens. Si ces opérations visent légitimement à préserver les populations piscicoles menacées par le manque d'eau, une question mérite d'être posée : où sont relâchés les poissons déplacés, et dans quelles conditions ?

En effet, les poissons sauvés sont parfois introduits dans des tronçons où des populations piscicoles sont déjà présentes. Cette pratique peut-elle créer une concurrence accrue pour les ressources alimentaires et l'oxygène, voire augmenter les risques de prédation ?

Afin de mieux évaluer l'efficacité et les éventuels effets indésirables de ces opérations, nous remercions le Gouvernement de préciser :

1. **Quels cours d'eau ont fait l'objet de pêches de sauvetage ? A quelles dates et sur quelles longueurs ?** Nous invitons le Gouvernement à présenter ces informations sous la forme d'une carte commentée, permettant de visualiser les tronçons concernés et les déplacements effectués.
2. **Quels ont été les coûts de ces opérations pour l'Etat jurassien et pour les autres entités ayant participé à leur financement ou à leur réalisation ?**
3. **Selon quels critères les tronçons de rivière sont-ils choisis pour accueillir les poissons déplacés ?**
4. **Comment le Gouvernement évalue-t-il la capacité d'accueil de ces tronçons ? Plus précisément, comment sont appréciées la concurrence pour les ressources alimentaires et pour l'oxygène entre les poissons déjà présents et ceux nouvellement introduits ?**
5. **Comment les risques de prédation entre les poissons présents et les poissons déplacés sont-ils évalués et pris en compte ?**
6. **Enfin, quel est le taux de survie des poissons déplacés six mois après leur translocation ? Existe-t-il un suivi permettant de mesurer l'efficacité réelle de ces opérations dans le temps ?**

Sauver des poissons est une chose. S'assurer qu'ils survivent après leur déplacement en est une autre. Nous souhaitons donc connaître les données et les critères qui permettent au Gouvernement de mesurer concrètement l'efficacité de ces pêches de sauvetage.

Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)

- Pauline Godat (Verts)
- Sophie Burri (Verts)
- Brice Prudat (Verts)
- Joël Godat (Verts)
- Carla Fedele (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 27 août 2026